

Abidjan le 17 avril 2025

RTI – Radiodiffusion Télévision Ivoirienne

À l'attention de la Direction de l'Information

**Objet : Demande de Droit de réponse à la suite du reportage diffusé dans l'émission
L'Info Régionale du 7 avril 2025**

Madame, Monsieur,

PALMCI, filiale du Groupe SIFCA et acteur majeur de l'agro-industrie en Afrique, a pris connaissance, avec stupéfaction, du reportage intitulé « *Développement de Jacquerville, IROBO : le triple défi d'un village qui rêve grand* », diffusé le 7 avril 2025 dans le cadre de l'émission « *L'Info Régionale sur RTI1* ».

Ce reportage partial et déséquilibré met en cause l'intégrité et l'engagement sociétal de PALMCI, sans que la société n'ait été consultée ni invitée à dire sa part de vérité. Ce qui constitue une violation flagrante des règles élémentaires du journalisme éthique et objectif.

PALMCI s'insurge contre cette manipulation de l'information qui porte non seulement atteinte à la réputation de son site PALMCI/IROBO, mais également à l'ensemble de ses collaborateurs qui, au quotidien, œuvrent avec professionnalisme et engagement, au développement économique et social des communautés vivant aux alentours de ses sites, dans le strict respect des normes environnementales, sociales et légales.

Ainsi, PALMCI tient-elle à faire la mise au point suivante :

1. PALMCI fournit gratuitement de l'eau potable aux communautés depuis 1997

Depuis le démarrage de ses opérations d'exploitation et de production d'huile de palme, PALMCI fournit gratuitement de l'eau potable à ses employés et à leurs familles, grâce à quatre forages implantés sur son site. C'est l'une des préoccupations principales de PALMCI.

Cependant, consciente des difficultés d'accès en eau du village d'IROBO installé hors du site de PALMCI, la société a, de manière volontaire, élargi depuis 1997, la fourniture d'eau potable aux populations du village d'Irobo. Et cela, de manière gratuite. Toutefois, la croissance démographique rapide de ce village, désormais peuplé de plus de 12 000 habitants, a conduit à une surexploitation de nos quatre forages à usage internes. Cette surexploitation a par ailleurs favorisé la mise hors service de l'un de nos forages, affectant ainsi l'approvisionnement en eau aussi bien des employés que des riverains.

.../...

2. Des solutions concrètes déjà engagées

Face à cette situation, PALMCI a initié un plan d'actions dès le début de l'année 2025 à savoir :

- La construction d'un château d'eau et d'un forage supplémentaire, exclusivement destinés au village d'IROBO et entièrement financés par PALMCI, avec une mise en service prévue fin mai.
- La construction d'un cinquième forage pour répondre aux besoins spécifiques des employés du site de PALMCI, dont la mise en service est prévue pour fin juin 2025.

3. Aucune pollution de l'eau

PALMCI dément toute allégation concernant une quelconque pollution de l'eau issue de ses forages. À ce jour, aucun rapport technique officiel n'a confirmé une telle situation. D'autant plus que les installations de PALMCI sont soumises à des contrôles réguliers, réalisés par l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP) et des laboratoires indépendants certifiés.

5. Gestion des déchets et branchements non autorisés : des faits précis

Le reportage soulève également la question de la gestion des déchets et des branchements électriques non autorisés. PALMCI fait remarquer que :

- Elle assure la collecte régulière des déchets sur son site via un prestataire qualifié et PALMCI prend également en charge, et à ses frais, la collecte des ordures ménagères des communautés vivant aux alentours de son site. Depuis **le 22 août 2024**, un projet avec l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) prévoit d'ailleurs un renforcement du dispositif de collecte des déchets du village d'Irobo.
- Concernant les branchements anarchiques constatés en dehors du site, PALMCI a multiplié les campagnes de sensibilisation et a, en collaboration avec l'Unité Agricole Intégrée (UAI), mis en place une ligne électrique conforme aux normes de sécurité pour sécuriser les installations. Ceci, une nouvelle fois, à ses propres frais.

En tout état de cause, PALMCI, entreprise forte de plus de 8 000 employés, reste fidèle à son engagement envers les communautés vivant en dehors de ses sites, et à ses valeurs de transparence, de responsabilité sociale et environnementale. La société regrette qu'un reportage sans fondement ait pu induire l'opinion publique en erreur et souhaite formellement exercer son droit de réponse sur les mêmes canaux de la RTI et dans les mêmes proportions, conformément aux dispositions de la loi N°2004-643 du 14 décembre 2004 relative au régime juridique de la presse en Côte d'Ivoire.

PALMCI appelle la RTI et l'ensemble des médias à un traitement équitable et professionnel de l'information, dans le respect des règles d'éthique journalistiques.

Le Directeur général

